

LA CONCERTATION PRÉALABLE

Pour s'exprimer

▶ DÉPOSER UNE CONTRIBUTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CONCERTATION

www.concertation-penitenciaire-val-de-marne.fr

▶ DÉPOSER UN AVIS SUR LES REGISTRES PAPIER

Disponibles dans les mairies de Noisau, de la Queue-en-Brie, d'Ormesson-sur-Marne, de Sucy-en-Brie ainsi qu'au siège de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) à Créteil et à la Préfecture du Val-de-Marne (horaires d'ouverture habituels).

▶ PARTICIPER AUX TEMPS DE RENCONTRE ORGANISÉS

• Réunion publique :

19 janvier 2023 (19 h 00 - 21 h 00) à la salle Polyvalente Vincent Purkart de Noisau, 2 rue Pierre Vienot.

• Atelier sur le thème de l'insertion urbaine et paysagère, interface avec l'agro-quartier, précédé d'une visite de site :

1^{er} février 2023 (17 h 30 - 19 h 30) – RDV à 14 h 45 pour la visite à mairie de Noisau.

Atelier sur inscription via le site internet de la concertation ou à la mairie de Noisau.

• Atelier sur le thème de l'environnement, des espaces naturels et agricoles :

10 février 2023 (17 h 30 - 19 h 30) à la salle du conseil municipal de la mairie de Noisau, 2 rue Pierre Vienot.

Atelier sur inscription via le site internet de la concertation ou à la mairie de Noisau.

• Permanence tenue par le maître d'ouvrage

En mairie de Noisau, le 15 février 2023 (15 h 00 - 19 h 00).



Pour s'adresser aux garants :

- Commission nationale du débat public (CNDP), à l'attention de Mme Dominique GANIAGE ou M. Jean-Luc RENAUD, 244 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris
- ganiage-renaud@garant-cndp.fr